



Envoyé en préfecture le 05/06/2025

Reçu en préfecture le 05/06/2025

Publié le 05/06/2025

ID : 059-216903832-20250515-DEL\_25\_34-DE

SLOW  
PROTOCOLLES DU NORD

O : ST  
C : CAB  
DGS  
CPT

Le 23 FEV. 2024

Lille, le 19 février 2024.

Secrétariat général  
Direction des relations avec les collectivités territoriales  
Bureau des institutions locales  
Affaire suivie par : Clélia DEFLANDRE  
Tél. : 03 20 30 56 60  
[clemelie.deflandre@nord.gouv.fr](mailto:clemelie.deflandre@nord.gouv.fr)

Le préfet

à

monsieur le maire de Marly

En communication à :  
monsieur le sous-préfet de l'arrondissement de Valenciennes  
monsieur le directeur académique des services départementaux de l'éducation nationale du Nord

Objet : Désaffectation de biens immobiliers à usage scolaire

Par courrier du 14 décembre 2023, reçu en préfecture le 30 janvier 2024, vous avez sollicité mon avis sur le projet de désaffectation de l'ancienne école maternelle Julés Henri LENGRAND située au 110 avenue Barbusse à MARLY (59770).

Le directeur des services départementaux de l'éducation nationale du Nord (DSSEN), par courrier daté du 12 février 2024, m'indique qu'il est favorable à cette mesure.

Je vous informe donc que j'émets un avis favorable à la désaffectation des biens immobiliers à usage scolaire sus-nommé.

Désormais, il appartient au conseil municipal de délibérer à ce propos, au vu de mon avis.

Mes services restent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Pour le préfet et par délégation,  
la secrétaire générale,

Fabienne DECOTTIGNIES